



**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

**MESURES FISCALES DESTINÉES AUX RÉGIONS RESSOURCES :
ENTERRONS LA HACHE DE GUERRE**

Trois-Rivières, le vendredi 14 décembre 2007 - La Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières, donne son appui au pacte présenté par la coalition des Conférences Régionales des Élus des sept régions ressources.

La Chambre souhaite qu'à son tour les Régions centres enterrent la hache de guerre et scellent le pacte de cette mesure qui ne touche que 5,8 % de l'aide fiscale de 1,8 milliards octroyée aux entreprises du Québec. *«La proposition assure un maintien des mesures pour nos entreprises, leur confère un caractère permanent et du même coup, rejoint les problématiques émises par les régions centre.»* affirme le président du Conseil d'administration de la Chambre, Me Alain Trudel.

La Chambre félicite de cette proposition les Conférences Régionales des Élus et propose au gouvernement d'accepter les mesures. *« Il faut tourner la page et se préoccuper d'avantage des défis que vivent les entreprises industrielles au Québec, soit la problématique reliée à la force du dollar et l'augmentation de la productivité en contexte de concurrence mondiale. »* ajoute Me Trudel.

La Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières suit le dossier depuis son début et a fait de nombreuses interventions afin de protéger cette mesure qui contribue à remettre les régions ressources, dont la région de la Mauricie et la ville de Trois-Rivières font partie, en mode développement.

La Chambre rappelle que la région dans son ensemble et la Ville de Trois-Rivières a connu au cours de la dernière décennie, une très dure traversée du désert avec un lourd taux de chômage et des fermetures massives de grandes entreprises. D'ailleurs, les secteurs du bois et des pâtes et papiers, qui constituent les fers de lance de notre économie, traversent encore aujourd'hui des crises majeures. La Mauricie est encore en état de grande fragilité économique.

Les mesures incitatives contenues au programme des régions ressources ont été mises en place justement pour contrebalancer certains facteurs qui pénalisaient les régions désignées sous cette appellation.

Ce programme permet d'équilibrer les forces et d'offrir d'autres avantages que ceux offerts par des régions favorisées par un meilleur tissu économique, ou des outils de développement plus performants résultants d'un contexte géographique, démographique ou structurel plus favorable.

Le pacte proposé par les sept Conférences Régionales des Élus des régions ressources propose les solutions suivantes:

- Le maintien du découpage actuel des régions et la consécration du caractère permanent des crédits, tant que les écarts dans les indicateurs entre les régions ressources et les régions centrales persistent;
- Le retour du crédit d'impôts de 40 % notamment pour certaines régions Maritimes du Québec dont, le Bas St-Laurent, la Côte-Nord ainsi que la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, et de 30% pour les autres régions ressources désignées;
- L'obligation de réinvestissement d'une part majeure de la valeur du crédit afin d'accroître la compétitivité à long terme et favoriser des changements structurels;
- La mise en place de mesures strictes visant à éviter des pratiques de prédation sur les prix;
- La révision périodique de la situation et du statut de chacune des régions en fonction des indicateurs socio-économiques et démographiques;
- L'instauration d'une période de transition de quelques années suivant tout changement, afin que les entreprises puissent s'adapter et ne subissent pas de choc trop important;
- L'élargissement de la politique des crédits de la nouvelle économie afin que les régions ressources puissent en profiter et développer leur expertise dans de nouveaux créneaux porteurs.

-30-

Source :

Claude Durand

Présidente et chef de la direction

Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières

Téléphone : (819) 375-9628 Télécopieur : (819) 375-9083

Courriel : claude.durand@ccdtr.com